

Conseil d'établissement 2023-2024

Date : Lundi 30 octobre 2023
Heure : 19 h
Endroit : Local d'anglais de l'école Desbiens

Présents lors de la rencontre : Stéphanie Pelletier, Hélène Dubé, Meghan Vézier, Vanessa Larouche, Jessica Poirier, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Gino Dubé, Sylvie Bouchard et Sébastien Dumont. Le secrétariat se fait à distance avec Mme Marie-Pier.

Absent lors de la rencontre : Mme Frédérique Grenier-Tardif.

Bonne(s) nouvelle(s) : La gestion de la crise à Cacouna a été remarquable grâce à une mobilisation générale de l'équipe-école. M. Yves souligne le travail exceptionnel du personnel du service de garde pour la gestion du dîner, ainsi que l'aide précieuse de M. Luc Hallé, travailleur social au C.S.S. Il souligne également la qualité du personnel scolaire de nos écoles, qui se soucie réellement de la réussite des élèves et met en œuvre des stratégies pour les accompagner dans leur parcours.

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie Bouchard QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-10-001]	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2023</p>	<p>Il n'y a pas de lecture du procès-verbal, car tous l'ont reçu avant la réunion. M. Yves fait un retour sur les suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sélection pour le comité de parents : M. Yves confirme que la personne doit être choisie parmi les membres parents du C.É. - Retour sur les démarches faites pour l'odeur dans l'escalier de St-Arsène. - Retour sur les règles de régie interne. - Retour sur la lettre de la prochaine rentrée scolaire tel que discuté lors de la dernière rencontre. <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sylvie</p> <p>QUE le procès-verbal du 25 septembre dernier soit adopté tel quel.</p> <p>Les propositions sont adoptées à l'unanimité. [CE2023-10-002]</p>	<p>La lettre sera utilisée lors des suivis de juin et sera sur le site de l'école pendant l'été. Les 2 secrétaires utiliseront la même procédure.</p>
<p>4. Normes et modalités : Première communication, bulletins (novembre, mars et juillet)</p>	<p>M. Yves désire savoir s'il est possible d'avoir une confirmation de lecture des documents déposés sur Mozaik portail. Nous aimerions avoir le pourcentage des parents qui ont consulté la première communication, afin de vérifier si tous les parents ont les outils nécessaires pour consulter l'application.</p>	<p><i>La direction fera une démarche auprès de la responsable au C.S.S.</i></p>
<p>5. Règles à l'interne art. 76 et formulaire de dénonciation</p>	<p>Le document a été envoyé aux membres par courriel. M. Yves présente le tableau des rencontres avec les points à traiter lors de celle-ci.</p>	<p><i>Envoyé aux membres par courriel le tableau de planification.</i></p>
<p>6. Plan de lutte art. 210.1</p>	<p>Étant donné que Mme Frédérique est absente, le point sera traité lors de la prochaine rencontre en novembre.</p>	<p><i>Le point sera à l'ordre du jour de novembre.</i></p>

<p>7. Suivi des dossiers</p> <p>Formation</p> <p>Budget C.É. 2023-2024 (prévision) art .95</p> <p>Prévision pour l'investissement des mesures avec confirmation le 8 novembre</p> <p>Projet éducatif art. 74 cirque (historique) et ajustement selon nos constats en lecture, écriture dans un environnement favorisant le plaisir d'apprendre</p>	<p>Nous avons reçu une communication que le comité de parents du Centre de services scolaire désire organiser une formation/conférence pour les parents, un peu comme celle qui a été faite l'an dernier avec Mme Annick Kerschbaumer, dans le but de répondre aux besoins des parents.</p> <p>Il faudrait donner des idées de sujets d'intérêt pour les parents, ainsi que l'opinion des conseils d'établissement.</p> <p>Le conseil d'établissement peut compléter un Forms et le retourner.</p> <p>Depuis quelques années, le budget de 1 500 \$ alloué au fonctionnement du conseil d'établissement manquait de flexibilité selon les membres. Nous avons demandé davantage de souplesse pour soutenir les élèves. Pour l'année scolaire 2023-2024, la distribution budgétaire permettra d'avoir un budget de 750 \$ pour le fonctionnement du C.É. et un budget pour soutenir le travail de nos élèves ou autres.</p> <p>En ce qui concerne la planification des investissements des différentes mesures, un suivi par le C.S.S. aura lieu auprès de la direction le 8 novembre pour confirmer le solde. Selon M. Yves, une marge de 20 % devrait être disponible, afin de réinvestir auprès de notre clientèle vulnérable après les Fêtes.</p> <p>Le projet éducatif doit être renouvelé pour janvier 2024. Les démarches officielles ont débuté, afin de déterminer quelles seront les cibles que l'on désire mettre en place dans le projet éducatif 2023-2027, en lien avec le plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Plusieurs démarches sont planifiées auprès des différents intervenants. D'ailleurs, un sondage sera envoyé auprès des membres du C.É. et des parents de la communauté pour avoir leur opinion.</p> <p>M. Yves nous présente un PowerPoint.</p>	<p><i>Suivi à la rencontre de novembre.</i></p>
---	---	---

<p>Paiement du petit matériel, cahiers d'activités et agenda</p> <p>Partenaire Premier Tech pour aide aux familles et apport d'une famille</p> <p>Sondage semaine de Relâche</p>	<p>Nous sommes présentement à 55 % des cahiers d'activités payés. Habituellement, nous étions à 90 % à ce moment de l'année.</p> <p>Ce budget viendra en aide à quelques familles.</p> <p>Nous ferons parvenir aux parents un sondage avant les Fêtes, afin de connaître leurs besoins pendant la semaine de Relâche.</p>	
<p>8. Informations</p> <p>Plan triennal et utilisation des locaux art. 93 adoption</p> <p>Photo scolaire printemps 2024</p> <p>Utilisation des locaux</p>	<p>M. Yves présente le plan triennal aux membres.</p> <p>M. Yves désire avoir l'opinion des membres quant au moment de la prise de photo. Tous sont d'accord pour que la photographie scolaire ait encore lieu la première semaine de septembre.</p> <p>Actuellement, les locaux sont utilisés pour le parascolaire de soccer, la technicienne en langage et les employés de la santé.</p> <p>À Cacouna, le service de garde utilise des classes à l'étage pour compenser le manque d'espace.</p> <p>Il n'y a pas d'autre demande pour l'utilisation des locaux.</p>	<p><i>Mme Marie-Pier va réserver la photographe, Mme Cynthia Panos</i></p>

<p>Dérangements pédagogiques art.87 adoption au besoin</p> <p>Service de garde, sorties</p> <p>Parascolaire soccer</p>	<p>Il y aura un avant-midi de grève le 6 novembre prochain. Le personnel accueillera les élèves à partir de 10 h 30.</p> <p>Une sortie au Centre culturel Berger aura lieu le 14 novembre prochain pour les élèves de 1^{re} à 6^e année des 2 écoles. Il y aura une représentation en avant-midi et une en après-midi.</p> <p>Rencontres de parents pour la remise des bulletins. Ceux-ci vont recevoir les invitations par le titulaire de leur enfant.</p> <p>Des sorties auront lieu le 10 et le 17 novembre pour les pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S.G. de Saint-Arsène, les élèves iront jouer aux quilles à Trois-Pistoles le 10 et au Cinéma Princesse le 17 novembre. - S.G. de Cacouna, ils iront aux quilles à Saint-Pascal le 10 et au Cinéma Princesse le 17 novembre. <p>Le point a déjà été abordé.</p>	
<p>Conférence en novembre de M. Marius. « Le tandem » pour la Présidente du C.É. et la direction</p> <p>Évaluation de juin art. 56 et suivi plateforme Impero pour la supervision des ordinateurs.</p>	<p>M. Yves a eu une offre pour assister à une conférence via Teams avec la présidente du C.É. Il nous fera un suivi en novembre.</p> <p>M. Yves nous informe des dates des évaluations de juin.</p> <p>M. Yves nous explique la nouvelle plateforme Impéro. Les enseignants recevront une formation pour l'utilisation de celle-ci. Cette nouvelle technologie permettra à l'enseignant de surveiller les élèves qui ont recours à Lexibar durant les examens en respectant les directives du Ministère.</p>	

Vente de sapins	Étant donné la situation financière difficile actuelle de plusieurs parents et qu'il était ardu de s'approvisionner en sapins dans les dernières années, il n'y aura malheureusement pas de vente de sapins cette année pour l'école Desbiens.	
9. Formation pour les nouveaux membres	M. Yves explique qu'il enverra le lien aux nouveaux membres, afin qu'ils puissent écouter les vidéos de formation.	Mme M-Pier va faire suivre le lien.
10. Comité de parents	Mme Jessica a assisté à la dernière rencontre. Les points principaux étaient : <ul style="list-style-type: none"> - Les élections; - La démarche pour formuler une plainte; - Un Forms sera envoyé pour l'organisation d'une formation/conférence pour les parents; - Prochaine rencontre le 7 novembre. 	
11. Conseil d'administration 2023-2024	Aucune rencontre n'a eu lieu.	
12. CCSÉHDAA	M. Yves a reçu le rapport annuel du CCHÉHDAA.	Mme Marie-Pier fera suivre le document par courriel.
13. Correspondance	Mme Stéphanie a reçu une lettre concernant des offres de formation. Les membres décident de ne pas donner suite à cette correspondance.	
14. Questions de l'assemblée	Aucune question.	
15. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ PAR Mme Sophie QUE l'assemblée soit levée 20 h 54. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2023-10-003]	